

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

Membres en exercice :

Date de la convocation: 12/05/2015

34

*L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de*

Présents : 28

Votants: 29

Pour: 29

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY

**Représentés:** Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO

**Présents non votants :** Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL

**Excusés:** Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE

**Absents:**

Objet: PV CS du 23 février 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE et le VINGT TROIS Février à Seize heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Présents :

J.ARCAS (Conseil Général), JN.BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb et Taurou), JP.BARTHES (CdC Le Minervois), JP.BERRAUD (CdC Orb Jaur), F. BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays ST-Ponais), MA.EDO (CdC Grand Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), M.FAIVRE (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), I.GIL (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), G.LEPETITCORPS (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), F.MARTY (CdC Orb et Jaur), M.OLMOS (CdC Le Minervois), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), L.SALLES (CdC Grand Orb), A.SICILIANO (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), R.SOUQUE (CdC Orb et Taurou), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault).

Excusés:

M.ANDERS (CdC Pays St-Ponais), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), JL.FALIP (Conseil Général), L.GAYSSOT (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), M.GIL (CdC Orb et Taurou), L.GUIRAUD (CdC Orb Jaur), G.MARCOUIRE (Conseil Général), A.MARTINEZ (Conseil Général), K.MESQUIDA (Conseil Général), A.MOULY (CdC Pays St-Ponais), R.PAILLES (Conseil Général), JC.PETIT (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), R.TROPEANO (Conseil Général).

Assistaient également à la réunion :

Jean-Pierre MATEO (Pays HLV), Corinne ROGER (Pays HLV), Sylvain BRISA (Pays HLV), Delphine RUFINO (Pays HLV), Michèle PIMENTA (Pays HLV).

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte à 16 heures, le quorum étant atteint.

\*\*\*

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_05_21_01-DE

## Examen des rapports présentés en Comité Syndical

**2015-23-02-01** **Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 23 Janvier 2015.** Le procès verbal de la séance du 23 Janvier 2015 présenté par le Président comportant 9 décisions n'appelant pas de commentaire, est adopté.

**2015-23-02-02** **Adoption du compte-administratif 2014.** Le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2014 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes. Le résultat cumulé est de 1 993 217.26 € en dépenses et de 1 997 221.59 € en recettes, soit un résultat net positif de 4 004.33 €.

**2015-23-02-03** **Adoption du compte de gestion 2014.** Le Comité syndical adopte le compte de gestion 2014 dressé par Madame la Trésorière du Syndicat après avoir examiné et constaté la parfaite régularité des comptes.

**2015-23-02-04** **Affectation du résultat 2014.** Après avoir examiné le compte administratif, le Comité syndical approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2014 pour un montant de + 4004.33 €.

**2015-23-02-05** **Espace Info Energie 2015.** Marie Aline EDO rappelle les missions de l'EIE en termes de conseil sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ainsi que de formation et de sensibilisation. Le Comité syndical décide à l'unanimité de poursuivre l'action, d'adopter le plan de financement dont le coût s'élève à 59 000 € pour l'année 2015, et autorise le Président à solliciter les partenaires financiers.

**2015-23-02-06** **Convention cadre entre le Parc et le Pays.** Jean Arcas rappelle que la convention avec le Parc date de 2005 et qu'il convient d'actualiser l'articulation des missions et des interventions respectives des deux entités depuis la modification de la charte du Parc en 2012 et l'adoption du cadre stratégique du Pays 2014-2020. La nouvelle convention étudiée ce jour précise le partenariat sur le territoire commun des deux syndicats. Le Comité syndical se prononce en faveur du contenu de cette convention et autorise le Président à signer tout document découlant de cette délibération.

**2015-23-02-07** **Candidature Leader 2014-2020.** Le projet faisant l'objet de la candidature du Pays s'intitule « Accompagner le territoire vers de nouvelles opportunités de développement économique autour des sites : sites en valeur, sites en marchés ». La maquette financière présente un coût total de 7 186 000 € dont 3 386 000 € de dépenses publiques nationales, 3 400 000 de FEADER et 400 000 € de fonds privés. Le début de la programmation est envisageable avant la fin de l'année 2015. Le Comité syndical valide le dossier de candidature et autorise le Président à déposer ledit dossier et à signer tous les documents découlant de cette décision.

**2015-23-02-08** **OGS : soutien à la candidature du Parc naturel régional du Haut Languedoc à l'appel à projets Plan de Paysage.** Jean Arcas présente le contexte de ce dossier et les contraintes de calendrier. Cet appel à projet national permettra au Parc de bénéficier de 30 000 €. Il apparaît fondamental que le Pays soutienne officiellement cette candidature et qu'il soit étroitement associé à la conduite de ce projet. Le Comité syndical prend acte de cette décision prise par le Président.

**2015-23-02-09** **OGS : convention de partenariat avec les deux Communautés de communes Le Minervois et Pays Saint-Ponais.** Le Pays anime et porte les actions liées à l'Opération Grand Site. Les Communautés Le Minervois et le Pays Saint-Ponais cofinancent ces actions. Il convient de renouveler la convention pour l'année 2015. Le Comité syndical autorise le Président à signer cette convention et son annexe financière et à mobiliser les cofinancements auprès des deux Communautés de communes. Jean Arcas précise l'importance de l'appropriation du territoire, enjeu de réussite de la démarche.

**2015-23-02-10** **OGS : Animation année 4.** Nous en sommes à la quatrième année d'animation du projet qui est assurée au moyen d'un poste de chargé de mission dédié (animation du groupe projet et de groupes de travail, élaboration du projet et programme d'actions, gouvernance, actions d'information et de communication...). Le coût prévisionnel annuel de l'opération est de 48 000 €. Le cofinancement à solliciter auprès du Conseil général de l'Hérault est de 20 000 €. L'assemblée valide le plan de financement et autorise le Président à déposer le dossier de demande de subventions et de signer tous les documents découlant de ces décisions.

**2015-23-02-11** **Candidature à l'appel à projets « Pôle de pleine nature en Massif Central ».** Un appel à projet a été lancé par le GIP du Massif Central sur les « pôles de pleine nature en Massif Central ». Celui-ci correspond à la stratégie du Pays. Le Pays pourrait candidater pour construire une stratégie de développement des loisirs sportifs de nature. Cette première étape dure un an, ensuite une seconde vague pourra, en 2016, soutenir l'ingénierie et l'investissement pour une durée de 6 ans. Ce projet est intégré à la stratégie du Pays SLODT 1 et 2. Le dépôt du dossier est prévu avant le 1<sup>er</sup> Avril 2015. Le comité syndical autorise le Président à déposer cette candidature et à signer tous les documents relatifs à cette décision.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AF: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_05_21_01-DE

\*\*\*

**Questions diverses :**

- Nous sommes aujourd'hui 34 membres au CS dont 10 conseillers généraux. Demain, du fait du redécoupage des cantons, nous aurons 2 cantons et demi. Ceci implique la modification des statuts car ils font état d'un nombre de 10 conseillers généraux correspondant à celui des 10 cantons. Le Président propose de passer à 5 conseillers départementaux et 1 conseiller communautaire supplémentaire par communauté (7 de +). L'assemblée donne un premier accord de principe et autorise le Président à adresser un courrier au Président du Conseil Départemental.
- Le Pays vient d'être lauréat de l'appel à projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) ». Les **collectivités lauréates** se verront attribuer une **aide financière de 500 000 €** qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subventions doivent permettre de **financer rapidement des projets** qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne. 12 ont été retenus en Languedoc Roussillon et dont 3 dans l'Hérault (L'agglomération de Béziers, celle de Montpellier et le Pays HLV). Le Président précise qu'il reste à savoir comment s'organise le montage des projets. Dès que le Pays en sait davantage, un courrier sera adressé aux partenaires locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

\*\*\*

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_05_21_01-DE